



Le 1er mars 2025

Le Président du VCF

CONVOCATION

Le Bureau du VOXAN CLUB DE France a le plaisir de vous convier à ses

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE

Elles se dérouleront le **samedi 31 Mai 2025 à partir de 9h00**,
Au village vacances : "La Peyrière en Périgord"
280 Route de La Peyrière
24590 - SAINT GENIES

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire (On démarre par l'AGE, car certaines des décisions, si votées, s'appliqueraient pour l'AGO)

- ✓ Révision des statuts (dont Objet, Gouvernance, SAV, et autres modifications nécessaires).

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport Financier
- ✓ Bilan Commission technique et boutique technique
- ✓ Bilan « Boutique VCF »
- ✓ Règlement Intérieur
- ✓ Élection des membres du Conseil d'Administration ou Renouvellement des membres du bureau et des commissions (si refus des modifications proposées en AGE)
- ✓ Points divers

En cas d'impossibilité à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, vous avez la possibilité de vous faire représenter par la personne de votre choix ou le Bureau en complétant le bulletin « Procuration AG ». La personne désignée prendra part au vote pour votre compte.

Nous nous réjouissons de vous revoir lors de ce rendez-vous essentiel pour la vie du Club, et vous souhaitons bonne route pour nous rejoindre.

VOXAN CLUB DE FRANCE

passionnément

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du Voxan Club de France du 31 Mai 2025

Formulaire à retourner au VCF avec votre bulletin d'inscription.

secretaire@voxanclubdefrance.com Par mail de façon préférentielle

Par courrier si inscription papier à :

EVARD Gilles, 2A rue Saint Louis 60510 La Neuville en Hez : Tel :06 81 38 27 27

Nom : Prénom :

Bureau

Si vous étiez membre du bureau en 2024, souhaitez-vous candidater au Conseil d'Administration ?

Oui Non

Si vous souhaitez intégrer le Conseil d'Administration, indiquez pour quel mandat au Bureau (Président, Secrétaire, trésorier, ou vice) :

Votre intégration ou maintien au bureau sera validée par vote lors de l'AGO.

Commissions

Si vous faisiez partie d'une Commission en 2024, indiquez laquelle :

Souhaitez-vous renouveler votre mandat et faire partie du Conseil d'Administration ?

Oui Non

Votre intégration ou maintien comme responsable de Commission sera validée par vote lors de l'AGO.

Merci de compléter et signer ci-dessous.

Participation AGO / AGE 2025	En cas d'absence : PROCURATION
Je soussigné <input type="text"/>	Je soussigné <input type="text"/>
Adhérent VCF n° <input type="text"/>	Adhérent VCF n° <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Participera <input type="checkbox"/> Ne participera pas	Je ne pourrai pas assister aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du Voxan Club de France le 01 Juin 2025. Je donne procuration pour me représenter à :
Aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du Voxan Club de France le 31 Mai 2025	Nom <input type="text"/>
Signature : <input type="text"/>	Adhérent VCF n° <input type="text"/>
	Signature : <input type="text"/>